

Réorganisation des sapeurs-pompiers jurassiens: étude en berne ?

Vincent Eggenschwiler (PCSI)

En date du 11 mai 2021, le Gouvernement répondait à la question écrite 3373, intitulée Pompiers 2020, de M. le député Alain Koller.

Dans sa réponse, le Gouvernement évoquait la complexité de ce dossier et constatait que le rapport du groupe de travail ne débouchait pas sur des solutions acceptables.

Il soulignait notamment qu'il fallait travailler sur d'autres variantes afin que le projet final réponde au mieux à une défense incendie adaptée aux besoins du canton.

Le Gouvernement indiquait aussi que de nouvelles variantes pourraient remettre en cause la gouvernance du service de défense incendie et la répartition des missions sur les différents sites en soulignant une grande disparité des moyens entre les SIS et les régions.

Tout en reconnaissant la sensibilité de cette réorganisation et l'investissement humain des sapeurs-pompiers jurassiens, il est important de relever qu'il appartient aux communes d'assumer la construction et le renouvellement des infrastructures des SIS.

Dans une époque de remise en question des prestations de l'Etat jurassien, il semble important de donner des réponses claires aux communes qui se doivent de planifier leurs investissements.

Soucieux de l'avancement de ce dossier, nous posons les questions suivantes au Gouvernement :

- 1. Le dossier Pompiers 2020 est-il toujours d'actualité ?**
- 2. Si oui, les nouvelles variantes sont-elles connues ?**
- 3. Quel calendrier le Gouvernement entend-il proposer ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Vincent Eggenschwiler (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Emilie Moreau (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)

- Vincent Wermeille (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 27 avril 2022

Documents annexés

- interpellation SIS avril 2022_VE.pdf

Réorganisation des sapeurs-pompiers jurassiens : étude en berne ?

En date du 11 mai 2021, le Gouvernement répondait à la question écrite 3373, intitulée Pompiers 2020, de M. le député Alain Koller.

Dans sa réponse, le Gouvernement évoquait la complexité de ce dossier et constatait que le rapport du groupe de travail ne débouchait pas sur des solutions acceptables.

Il soulignait notamment qu'il fallait travailler sur d'autres variantes afin que le projet final réponde au mieux à une défense incendie adaptée aux besoins du canton.

Le Gouvernement indiquait aussi que de nouvelles variantes pourrait remettre en cause la gouvernance du service de défense incendie et la répartition des missions sur les différents sites en soulignant une grande disparité des moyens entre les SIS et les régions.

Tout en reconnaissant la sensibilité de cette réorganisation et l'investissement humain des sapeurs-pompiers jurassiens, il est important de relever qu'il appartient aux communes d'assumer la construction et le renouvellement des infrastructures des SIS.

Dans une époque de remise en question des prestations de l'Etat Jurassien, il semble important de donner des réponses claires aux communes qui se doivent de planifier leurs investissements.

Soucieux de l'avancement de ce dossier, nous posons les questions suivantes au Gouvernement :

- 1. Le dossier Pompiers 2020 est-il toujours d'actualité ?**
- 2. Si, oui, les nouvelles variantes sont-elles connues ?**
- 3. Quel calendrier, le Gouvernement entend-il proposer ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 21 avril 2022

Pour le groupe PCSI – Vert'Lib

Vincent Eggenschwiler